

LE PARTI SOCIALISTE APPELLE LE GOUVERNEMENT À ENTENDRE LES REVENDEICATIONS SYNDICALES

Le Parti socialiste alerte le gouvernement quant à l'urgence d'un retour au calme et à l'apaisement pour mettre fin au plus vite à cette escalade et éviter qu'un drame ne survienne. De fait, le Parti socialiste appelle le gouvernement à entendre les revendications légitimes des représentants syndicaux et rappelle son attachement à l'exercice de la liberté de manifestation dans un contexte pacifique.

Le Parti socialiste condamne et déplore les violences, quelles qu'elles soient, mais elles ne doivent pas permettre de discréditer la mobilisation, surtout quand elles en sont extérieures. La seule réponse qu'envisage le gouvernement est hélas la force. Dans la seule journée de mercredi, 119 élèves et personnels ont été blessés et 625 personnes ont été interpellées, tandis que les forces de l'ordre ont dénombré 83 agents blessés. En tout état de cause, une gestion de l'ordre violente et les tirs de LBD présumés à l'encontre de lycéens sont intolérables. L'État doit protéger les lycéens, pas ajouter désordre et confusion, au risque de l'escalade. Il en va de la responsabilité de l'État.

Le Parti socialiste s'alarme de conditions d'étude et d'enseignement indignes de l'école de la République dans certains établissements, qu'il dénonce régulièrement. Les postes vacants, les absences non-compensées d'enseignants, les classes surchargées et la vétusté de certains bâtiments scolaires ne peuvent à l'évidence pas garantir à chacune et chacun d'étudier sereinement. Après une fin d'année scolaire marquée par des chaleurs extrêmes supportées par les élèves, ces derniers sont pleinement fondés à exiger pour les années à venir des moyens et des investissements à la hauteur des attentes et des exigences qui sont placées en eux.

Ce mouvement ne naît pas du hasard ou du chaos. Il est le fruit d'une rentrée mal préparée et d'arbitrages budgétaires continuellement défavorables à l'éducation depuis neuf ans : entre 2018 et 2025, la part du budget de l'État consacrée à l'éducation nationale est passée de 13,3% à 10,6%.